

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 FEVRIER 2026**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<b>PRESENTS</b> : Mme DEPIERRE, Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.  <b>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</b> Mme CALONNE pouvoir à Mme CHATEAU, Mme LAMY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ  <b>ABSENT :</b> M. POULET  <b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> M ROBERGET Philippe
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procurations : 2	
Nb de conseiller ne prenant pas part au vote : 1	
Convocation du : 17 / 02 / 2026	

**DÉLIBÉRATION N° 26 :**

**Attribution d'une subvention 2026 à l'association RESTOR :**

Au regard des critères d'attribution des subventions pour les associations sportives

Après que Christian TAUBATY, membre de l'association, ait indiqué ne pas prendre part au vote,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

**D'ATTRIBUER** pour 2026 une subvention de fonctionnement de 514 € à l'association RESTOR (Retraite Sportive du Triangle d'Or) sur le compte 65748, à affecter au code service « SPO».

- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au budget 2026 de la Ville

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 2 mars 2026

La Maire,  
  
Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Philippe ROBERGET